



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TRD POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMPTABILITE NATIONALE

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale de renforcement des capacités statistiques régie par un traité signé le 21 septembre 1993, recrute un expert long terme en comptabilité nationale

A- ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT et la responsabilité du Coordonnateur du département chargé des études et synthèses économiques, l'expert long terme assure les activités d'élaboration, de mise en œuvre, d'analyse et d'évaluation et de recherche appliquée dans le domaine de la comptabilité nationale.

A ce titre, il a pour attributions :

- De planifier, de réaliser et/ou de coordonner les activités de sa compétence conformément au programme de travail de moyen terme, aux recommandations du Conseil des Ministres et du Comité de direction ;
- D'apporter sa contribution aux études économiques menées par AFRISTAT ;
- D'apporter sa contribution à la mise en place d'outils d'analyse macro-économiques ;
- D'apporter des appuis techniques aux Etats membres, aux institutions d'intégration économique sous-régionales et aux écoles de formation statistique dans le domaine de la comptabilité nationale ;
- D'apporter tout conseil au Directeur Général pour l'amélioration des performances d'AFRISTAT ;
- De rendre compte régulièrement au Directeur Général d'AFRISTAT ou au coordonnateur du département dont il relève de l'état d'exécution de ses activités.

L'expert long terme en comptabilité nationale, en rapport avec les autres experts d'AFRISTAT, contribuera par son expérience et ses compétences au renforcement des systèmes statistiques nationaux en apportant son appui dans la production des informations économiques pertinentes pour donner aux Etats membres les instruments d'une gestion moderne de l'économie, d'œuvrer pour l'harmonisation des systèmes d'information conjoncturelle dans le but de faciliter l'intégration des politiques économiques.

En outre, l'expert long terme participe à la bonne exécution des autres activités d'AFRISTAT en collaboration avec l'ensemble du personnel. Il exerce toute autre attribution que le Directeur Général ou le coordonnateur du département peuvent lui confier.

B- QUALIFICATIONS

Le candidat à ce poste devra posséder les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou 'une maîtrise en économie ;
- Avoir une expérience pratique d'élaboration des comptes nationaux d'au moins 5 ans ;
- Avoir une expérience pratique d'élaboration du PIB trimestriel d'au moins 3 ans ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en comptabilité nationale au sein d'un SSN ou d'une structure de développement ;
- Avoir les aptitudes à travailler en équipe, à communiquer, à conduire des réunions et à avoir une connaissance parfaite du français et des aptitudes à travailler en anglais ;
- Maitriser l'outil informatique et les logiciels de traitement de données statistiques ;
- Être à même de travailler sous pression.

La connaissance du progiciel ERETES constitue un atout.

Une expérience de travail en milieu anglophone constitue un atout

C- REMUNERATION ET AVANTAGES

L'expert long terme percevra une rémunération brute annuelle en tant qu'un fonctionnaire international comprenant : les indemnités de logement, d'expatriation, les frais d'assurance maladie, les frais de transport, les allocations familiales et les indemnités d'aide à la scolarité pour les enfants mineurs à charge.

D- COMPOSITION DU DOSSIER

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé ;
- les copies des principaux diplômes et attestations du candidats ;
- Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois ;
- Un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;
- Un certificat de nationalité.

Le candidat doit être ressortissant d'un Etat membre d'AFRISTAT. En cas de sélection définitive, il sera exigé les originaux des documents suivants :

- Les diplômes les plus élevés déclarés ;
- L'extrait de casier judiciaire ;
- Le certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;
- D'autres pièces personnelles (actes d'état civil des membres de la famille, etc..).

E- DATE DE PRISE DE FONCTION ET DUREE DE MANDAT

Le candidat retenu à l'issue de la procédure de sélection prendra fonction au plus tard le 1er février 2023. La durée du contrat est d'un an renouvelable une fois en cas d'évaluation positive.

F- DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature (versions papier ou électronique) doivent être adressés à l'adresse ci- après :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT BP E 1600 Bamako MALI
Télécopie : +223 20 21 55 00
Courriel : afristat@afristat.org
Site Web : www.afristat.org

G- DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIERS

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au 13 janvier 2023 à 17 heures, heure de Bamako.